

**Zeitschrift:**      Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:**    Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:**            34 (1898)  
**Heft:**             12

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# L'ÉDUCATEUR

**Sommaire.** — *Hymne neuchâtelois.* — *De la suppression de la neuvième année scolaire.* — *L'éducation des enfants anormaux.* — *Chronique scolaire.* — *Bibliographie.* — *Partie pratique.*

## HYMNE NEUCHATELOIS

Nous sommes les enfants heureux  
De la meilleure des patries;  
Nous aimons ses coteaux ombreux,  
Son doux lac, ses combes fleuries,  
Et la paisible majesté  
De ses grandes joutes séculaires,  
Et le soleil qui les éclaire,  
Le soleil de la Liberté.

Là-haut, sur l'Alpe aux blancs sommets,  
Aux jours anciens de notre histoire,  
Nos aïeux déjà l'acclamaient  
Quand il s'est levé dans sa gloire.  
Vers d'autres destins emportés,  
Poursuivant ce rêve d'aurore,  
Leurs yeux au loin cherchaient encore  
Le soleil de la Liberté.

Mais voici qu'au son des tambours  
Descend la jeune République;  
Neuchâtel, sur ses vieilles tours,  
Fait flotter la croix helvétique.  
Béni soit Dieu dans sa bonté,  
Et les hommes au fier courage  
Qui préparèrent sous l'outrage  
Le soleil de la Liberté.

Ils furent les bons travailleurs,  
Qui pour les autres ensementent;  
Nous aussi, dans des jours meilleurs,  
Répondons le grain d'espérance,  
Afin qu'au souffle des étés,  
La moisson du peuple grandisse,  
Moisson d'amour et de justice,  
Au soleil de la Liberté.

H. WARNERY

## De la suppression de la neuvième année scolaire

Nous avons fait fausse route, complètement, complètement. Quant à moi, j'en suis navré et plusieurs de mes collègues partagent ma manière de voir. Jamais on n'aurait dû accorder aux communes la faculté de supprimer la neuvième année scolaire, moyennant tenir classe un plus grand nombre d'heures, huit ans durant. Trop tard ? Il n'est jamais trop tard pour abroger un article. Un essai a été tenté. L'expérience n'a point été concluante : coupons donc le mal à la racine, en déclarant obligatoire la neuvième année scolaire pour toutes les communes du canton de Berne.

J'ai étudié la chose de près, depuis que la nouvelle loi est entrée en vigueur et j'ai pu me rendre compte que, d'ici à quelques années, — déjà maintenant sans doute — la moyenne de l'instruction baissera sensiblement dans toutes les communes où l'on a malheureusement profité de cette faiblesse impardonnable. Notez bien que je ne critique personne. Je constate un fait et c'est tout.

C'est dans les dernières années d'école que le jugement et le raisonnement des élèves se forment. C'est alors qu'ils saisissent et retiennent avec assez de facilité les explications du maître. Beaucoup font même des progrès étonnants. Aujourd'hui, au moment où la gent écolière pourrait réellement marcher de l'avant, à l'instant où les connaissances acquises seraient vues sous un jour tout nouveau, voilà que l'heure a sonné pour elle de se lancer dans cette vaste arène qui a nom le monde.

Vous avez tort, me dira-t-on, puisque dans un laps de huit ans, on arrive à avoir un même nombre d'heures de classe qu'en neuf ans.

Pour engraisser une oie, on la bourre, on la bourre et, en quelques semaines, on arrive au résultat voulu. Il n'en est pas de même pour meubler l'intelligence d'un élève. On ne peut ni ne doit surmener l'écolier. En le surchargeant de travail, il se décourage et jette le manche après la cognée. Les devoirs de la classe lui paraissent si facilement des montagnes. N'étions-nous pas comme eux ? A cette heure, il faut trop de tâches, c'est une course, une course parfois désordonnée. Peu ou point de temps on a pour s'arrêter, pour mesurer du regard le chemin parcouru, le refaire à nouveau si les circonstances l'exigent, avant de continuer la route parfois si aride, si décevante de l'acquisition d'autres connaissances. En agissant ainsi, n'est-ce pas affaiblir la mémoire des enfants, la transformer en un labyrinthe ? De cette macédoine que fera l'écolier ? Est-ce tout ? Si ce n'était que cela, je me reprendrais à espérer. Beaucoup de parents sont par trop calculateurs. Au lieu d'envoyer leur progéniture huit ans dans les écoles françaises, ils en retranchent

une pour la placer « aux Allemands ». Quatre-vingt-dix fois sur cent, c'est ainsi que les choses se passent. Voilà donc nos écoliers dans les classes allemandes. Mon Dieu ! que vont-ils y faire, pour la plupart ? Ils ne savent pas leur langue maternelle, ils sont très souvent incapables d'écrire une lettre sans qu'elle soit émaillée de fautes d'orthographe. L'année enfuie, les pauvres ont oublié beaucoup et appris peu. Qu'importe, le temps d'école est terminé. Vive la liberté ! À quoi sert d'être si instruit. L'instruction, l'instruction ne corrompt-elle pas souvent les individus ? Nos grands-pères et nos grand'mères n'en savaient pas tant, et pourtant ils vivaient heureux. Avec une bonne conscience... Au reste, il y a longtemps que l'établi attend toute cette jeunesse. Gagner de l'argent, voilà l'idéal ! Et c'est ainsi qu'on matérialise l'âme de beaucoup de jeunes gens. Une fois hors de l'école, ils font foin de leurs livres, foin de tout ce qui serait capable de les instruire quelque peu, d'améliorer leur pardedans. A la ville comme à la campagne, on ne se rend pas assez compte que l'instruction ayant comme bras droit une conduite irréprochable est la chose la plus précieuse, une perle de grand prix. Au milieu de toutes les turpitudes et les bassesses de ce monde, il est doux de posséder cette richesse. C'est une oasis de paix.

La faculté de supprimer la neuvième année scolaire est un mal aussi pour les écoles secondaires. D'après ce que je viens d'expliquer, beaucoup d'élèves ne terminent pas le cours de quatre années. Il en résulte une lacune profonde dans leur instruction.

Voilà à grands traits les inconvénients que présente la suppression de la neuvième année scolaire. J'aurais beaucoup de choses à dire encore. Mais à quoi bon ! Le temps me manque aussi. Allez-vous me tympaniser ? Ai-je mis trop d'ombres au tableau ? Sur ce point mon opinion est arrêtée. Et la vôtre ?

MARCEL MARCHAND.

---

## L'éducation des enfants anormaux

---

M. le professeur Guex n'a pu malheureusement, faute de temps, traiter dans sa seconde conférence un sujet qui, dans l'organisation scolaire, revêt une fondamentale importance, la *formation du personnel enseignant*, en constitue, en effet, une pierre d'angle dont le choix et la taille demandent les soins les plus sévères.

Il a dû se restreindre à l'exposé d'une question très intéressante d'ailleurs, toute d'actualité, celle de l'*éducation des enfants anormaux*.

En notre époque de paupérisme, d'alcoolisme, nombreux sont les déshérités dont l'état mérite la sollicitude des médecins, des philanthropes, des philosophes. Les enfants aveugles, sourds-muets ou bègues sont déjà au bénéfice des bienfaits que leur procurent un grand nombre d'établissements privés. La plupart des cantons ont organisé, en faveur de l'enfance malheureuse ou aban-



donnée, une assistance qui va en progressant et dont M. A. Gavard, président du département de l'instruction publique, à Genève, a été l'un des plus vaillants promoteurs. Toutefois, les enfants arriérés, dégénérés sont restés jusqu'ici presque complètement dépourvus du traitement que réclame leur situation. On comprend sous ce nom ces êtres auxquels une faiblesse intellectuelle prononcée ne permet pas de suivre les études de leurs camarades normalement doués, mais qui sont cependant, moyennant quelques soins spéciaux, susceptibles d'éducation. Objets de la risée de leurs condisciples, en butte à leur turbulence et à leurs mauvais traitements, inertes et incapables dans leur classe, ils finissent souvent par le vagabondage et vont enfin, parasites dangereux de la société, grossir les annales du crime et de la débauche.

L'exposition de 1896 nous a permis de nous rendre compte des remèdes apportés en quelques lieux à ce triste état de choses. Genève, Gruyère, Moudon exposaient quelques-uns des beaux résultats obtenus dans leurs institutions de sourds-muets. Zurich méritait une mention particulière, car sa classe spéciale pour enfants arriérés, dirigée par M. Fisler, est incontestablement ce que nous avons de mieux en Suisse. Elle possède un matériel complet qui lui permet d'agir sur ses élèves par des intuitions lentes et graduées. Que d'efforts, de patience, d'abnégation n'y déploie-t-on pas pour amener des enfants quasi-idiot à écrire quelques mots, voire même quelques courtes phrases ! La numération y va jusqu'à 5, 6... 30, suivant les cas. Mais ce n'est pas à la possibilité de faire lire et écrire plus ou moins vite que s'attachent les maîtres, c'est à la compréhension des choses, à l'éveil de la pensée, au passage du symbole aux idées. Un registre spécial est destiné à consigner les renseignements divers qu'il est possible de réunir sur chaque élève. Ce sont :

- 1° Les renseignements qui émanent des parents, des tuteurs, etc.
- 2° Les observations faites sur l'état physique, les infirmités, les tics, les mouvements automatiques qui caractérisent l'être faible d'esprit, etc.
- 3° L'appréciation de la capacité intellectuelle, la facilité de la prononciation, l'absence de liaison entre la perception et le son qui l'exprime, la confusion des mots, etc.
- 4° L'état moral, les qualités et les défauts, les sentiments esthétiques, la tendance au progrès.

Citons, comme cas particulier, celui de Hermann X., né en 1877. A partir de l'âge de 10 ans, où il avait fait une chute, il est atteint d'une pneumonie, de la goutte, de la rougeole. Il entre dans la classe spéciale à 14 ans, ne sachant, après six ans d'école ordinaire, ni lire, ni écrire, n'ayant aucune notion des nombres. Caractère larmoyant, angoissé ; il fait preuve d'une grande bonté d'âme et d'une raison mûrie. L'aphasie du langage est prononcée. Tirer une ligne à l'aide d'une règle est pour lui une difficulté insurmontable.

En un an et demi il apprend à compter jusqu'à 30 et possède quelques notions d'écriture. En 1895, nous le retrouvons domestique ; il est resté faible tant au physique qu'à l'intellectuel, mais son maître rend un excellent témoignage de sa fidélité, de sa conscience. C'est donc un homme relevé et devenu utile.

Les cantons de Valais, Argovie, Berne, Bâle étaient enfin représentés par des institutions analogues.

M. Guex fait un rapide historique de la question chez nos voisins et en Amérique. L'Allemagne possède actuellement 50 établissements destinés au relèvement des enfants peu doués ou idiots. Le ministre de l'instruction publique en Prusse en a recommandé la création à toutes les villes dont la population dépasse 20,000 âmes.

En France, ce fut Esquirol qui démontra qu'il ne faut confondre l'idiotie avec l'aliénation mentale. Le médecin Edouard Seguin publia en 1837 ses

remarquables recherches sur le traitement des idiots. Sa thèse voyait en l'idiotie un arrêt brusque du développement mental, arrêt qui peut être vaincu pour rendre l'individu à la vie intelligente. Ses écrits sont considérés aujourd'hui comme des guides de la plus haute valeur. Il mourut à New-York après avoir créé un mouvement si puissant en faveur de la tâche qui le passionnait que 20 Etats de la république américaine possèdent actuellement une législation en la matière. Le nom de Seguin restera donc à jamais attaché à une œuvre glorieuse.

A Londres, les classes d'arriérés sont placées dans les bâtiments scolaires mêmes. Les élèves signalés par leurs maîtres, y sont conduits après une enquête suffisante; plusieurs d'entre eux s'en sont retournés guéris, après un certain laps de temps, dans la classe ordinaire d'où ils avaient dû sortir.

L'Autriche enfin, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède et la Norwège ont suivi ce mouvement général de régénération.

Quant à notre pays, il a eu à souffrir d'une longue période d'arrêt, mais non sans pouvoir s'attribuer l'honneur d'avoir possédé le premier établissement de relèvement scolaire, que le médecin Guggenbühl fonda en 1841, à l'Abendberg, près d'Interlaken. Mais il ne tarda à voir sa généreuse création décliner sous les attaques réitérées de ses confrères qui le traitaient de charlatan. Les quarante années qui suivirent ne devaient apporter, à part la fondation de quatre hospices dus à l'initiative privée, aucune contribution retentissante à la lutte contre le mal. Depuis 1870, époque à laquelle le synode scolaire de Zurich remit la question à l'ordre du jour, nous avons vu se créer en Suisse dix institutions officielles destinées aux idiots. La première classe d'arriérés fut ouverte à Bâle.

Quatre classes enfin vont s'ouvrir incessamment à Genève grâce à la sollicitude éclairée du département de l'instruction publique. Partout enfin des journaux, des publications périodiques, toute une littérature très fournie n'ont cessé depuis quelques années de lutter pour la diffusion et l'avancement de l'idée.

La méthode employée dans l'éducation de ces êtres malheureux consiste dans une application lente, soigneuse, scientifique du processus physiologique qui règle l'acquisition des idées; elle consiste en dernière analyse à conduire en quelque sorte l'enfant par la main, en le faisant passer, au moyen d'instruments appropriés, de l'éducation du système musculaire à celle du système nerveux pour agir sur les sens, aller des sens aux idées en visant surtout les idées de moralité. Par des répétitions régulières, incessantes, elle fait naître et enracine des habitudes, elle crée des mouvements réflexes nouveaux.

En 1897, à la suite de la demande formulée par les trois grandes sociétés pédagogiques de la Suisse, le Conseil fédéral fit opérer dans toutes les écoles un recensement des enfants anormaux. En voici les résultats:

|                                           |        |
|-------------------------------------------|--------|
| Enfants faibles d'esprit à un léger degré | 5052   |
| » » » à un degré plus prononcé            | 2615   |
| » infirmes                                | 1848   |
| » idiots                                  | 2405   |
| » moralement abandonnés                   | 1235   |
| Total                                     | 13,155 |

Sur ces 13,155 enfants, 2672 seulement reçoivent des soins particuliers. Les autres ne sont pas encore l'objet d'un traitement individuel.

La statistique de Genève indique 185 dégénérés, sur lesquels 38 sont placés dans des établissements spéciaux; 147 sont donc négligés.

Dans le canton de Vaud nous trouvons 832 anormaux, dont 15 sont placés dans la classe d'arriérés de Lausanne, 151 dans des institutions; 666 manquent des soins nécessaires.

Ces chiffres prouvent avec éloquence que le mal est grand et qu'il est urgent d'y porter remède. Le conférencier ignore quelles sont les mesures que l'on prendra, mais il présente quelques propositions personnelles qui agiront peut-être sur l'opinion publique, si lente soit-elle, à se soulever en fait de matière scolaire.

Il serait d'abord nécessaire d'instruire les maîtres, en agissant tout spécialement dans les écoles normales, des caractères qui signalent la dégénérescence mentale.

C'est ensuite par des discussions retentissantes qu'il faudra intéresser le public à la question, vaincre ses préjugés, le persuader de l'urgence de la création des établissements voulus. Lorsque leur besoin se sera imposé à l'esprit des populations, leur fondation ne saura tarder et l'Etat assurera la tâche de créer le principe de l'obligation de l'assistance des dégénérés. Il faudra en particulier pour arriver à une solution convenable dans les campagnes, créer des instituts cantonaux ou intercantonaux. Quant aux villes populeuses, elles auront leurs propres établissements.

L'intervention de la Confédération dans ce domaine sera saluée de tous avec joie. Elle accorde actuellement des subventions annuelles de fr. 165,000 pour les exercices militaires préparatoires, fr. 210,000 aux écoles de commerce, fr. 800,000 à l'enseignement professionnel, fr. 120,000 aux écoles professionnelles féminines. Elle engouffre des millions dans les fortifications du Gothard et de Savatan. Pourrait-elle faire autrement que de déverser quelque chose de ce Pactole sur toute une classe misérable, que de tendre une main secourable à ces 14,000 êtres déchus et déshérités ? On se préoccupe beaucoup maintenant des soins à donner au bétail, on s'intéresse aux races bovine, porcine, on les améliore par d'intelligents croisements, on organise des concours où l'on distribue des primes aux bons éleveurs. Nous osons en inférer sans crainte que notre fin de siècle, qui se pique de philanthropie, ne portera pas moins de sympathie à la race humaine qu'elle n'en accorde aux animaux.

M. Guex termine par un vigoureux appel à l'union de tous les maîtres, de tous les penseurs, de tous les écrivains pour qu'ils émeuvent l'opinion publique, qu'ils la fassent se souvenir que plus un être est infirme et dégénéré, plus il doit devenir l'objet de sa sympathie, de son active bienfaisance. Chercher à modifier l'être physique de ces malheureux, leur apprendre à manger, à saisir, à se tenir, à se défaire de leur balancement automatique, éveiller en eux l'attention, des notions de moralité, leur apprendre un métier, faire luire en eux ces lueurs d'intelligence qui en feront des hommes et leur en donneront la dignité, voilà la tâche de relèvement qu'il faut accomplir. Notre époque qui n'est plus celle où Sparte se débarrassait des enfants maladifs en les jetant dans les eaux froides de l'Eurotas, ne doit pas faillir à l'œuvre de pitié et d'amour qui s'impose à elle au nom de la justice et de l'humanité.

GROSGURIN, Louis.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — **Le féminisme au Grand Conseil.** Une intéressante discussion a eu lieu, le 28 mai, au Grand Conseil de Genève au sujet de la place des femmes dans l'enseignement. Il s'agissait de l'institution d'une section commerciale de l'école supérieure des jeunes filles. Un député connu pour la persévérance avec laquelle il soutient les revendications du féminisme, M. Louis Bridel, a demandé que la loi autorisât le département de l'instruction publique à nommer, le cas échéant, une directrice à cette école au lieu d'un directeur. Malgré l'appui donné à cet amendement par l'ancien conseiller d'Etat Ador, il a succombé au vote par 43 voix contre 33. MM. Rosier, Bonneton et Gavard

ont répondu que les femmes n'avaient pas les aptitudes voulues pour diriger un établissement qui compte 600 élèves, 23 maîtres et le double de maîtresses. Pour cette tâche il faut des aptitudes physiques et intellectuelles plus grandes ou autres que celles de leur sexe. M. Bridel n'en était pas convaincu, mais il se trouvera, peut-être même parmi les femmes les plus décidées à soutenir l'honneur de leur sexe, des personnes qui diront que ce vote n'est pas regrettable.

— **Progrès de l'instruction publique.** Les progrès dans le domaine de l'instruction publique s'accroissent chez nous avec rapidité.

De nouvelles dispositions réglementaires viennent d'être prises dans le but d'améliorer le recrutement du corps enseignant primaire. Le principe de la rétribution des stagiaires va bientôt recevoir son application, et des examens éliminatoires auront lieu après un certain laps de stage. C'est le cas pour les stagiaires entrés en 1897, qui viennent de subir un examen sur leurs capacités pédagogiques.

Quant à l'enseignement secondaire, le Grand Conseil, sur la proposition du Conseil d'Etat, vient d'adjoindre au collège un enseignement spécial et intensif de français destiné aux jeunes étrangers.

Des classes analogues sont créées à l'école secondaire des jeunes filles; de plus, on y institue une section commerciale. M. W. Rosier, rapporteur, après avoir démontré que la femme possédait de réelles aptitudes pour le commerce, donnait un préavis négatif sur l'admission d'une femme à la charge de la direction de ce nouvel enseignement. A la suite d'une discussion pleine de considérations intéressantes sur le rôle de la femme dans l'école, le féminisme quelque peu outrancier a été battu. La section commerciale aura donc à sa tête un directeur.

La question du technicum avance à grands pas. Dans son discours à St-Pierre, lors de la prestation de serment du Conseil d'Etat, M. A. Gavard, chef du département de l'instruction publique, préconisait déjà cette création.

Dès lors, un comité d'initiative de techniciens s'est formé, a lancé une pétition et a tenu le 11 mai une réunion dans laquelle M. A. Gavard a insisté sur le fait que beaucoup de nos jeunes gens sont obligés de s'expatrier pour terminer leurs études techniques; dans un avenir prochain nous serons dotés de trente à quarante mille chevaux de force tirés du Rhône; il importe donc que nous ayons à Genève une institution en mesure de former une élite ouvrière capable de soutenir la nouvelle extension industrielle de Genève. Le Conseil d'Etat vouera toute sa sollicitude à l'étude de la question. Plusieurs personnes ont encore pris la parole pour soutenir l'idée; on peut en espérer la réalisation dans un bref délai.

N. S.

**VAUD. — Une plaie.** Plusieurs instituteurs vaudois envoient aux journaux une protestation à propos d'une brochure anonyme émanant de la *Société des traités religieux de Lausanne* et intitulée *Une plaie*. Cette brochure a été envoyée à tous les membres du corps enseignant.

« *La plaie* dont il s'agit, c'est la démoralisation qui, paraît-il, est de plus en plus répandue dans notre canton, à la campagne surtout.

Nous venons ici protester contre les allégués faux contenus dans la dite brochure. Le corps enseignant primaire tout entier est vivement pris à partie; il serait, si nous avons bien lu, une des causes, la principale, du relâchement des mœurs. Ainsi, collègues de l'un et de l'autre sexe, nous continuons à jouer notre rôle de boucs émissaires!

C'est à l'école, dit l'auteur, que l'enfant prend surtout les premières semences du mal. « Jusqu'à sept ou huit ans, le petit villageois conserve un visage candide; mais peu à peu, une expression effrontée et sournoise vient trop souvent



se fixer sur ses traits, triste symptôme du vice dans le cœur. » Voilà certes une belle phrase, mais heureusement pour notre cher pays, tel n'est pas le cas. Pré-tendre que le bambin de dix ans ou plus a déjà perdu la vraie innocence, c'est aller un peu loin et voir les choses bien en noir. Si la dépravation existe, ce n'est pas à l'école qu'il faut la chercher.

En général, sauf de rares exceptions, le personnel enseignant est digne de sa tâche, quoi qu'en dise M. X.; il sait aussi maintenir la morale au milieu de ses élèves. A entendre ce monsieur, tous les régents seraient immoraux et donneraient le plus mauvais exemple. Et mesdemoiselles et mesdames les institutrices, c'est sur elles que reposent les reproches les plus blessants. Je cite textuellement cette phrase qui est une perle: « Que dire des régentes? Plusieurs sont évaporées, courent les bals, nouent des intrigues, remplissent de fadaïses la cervelle de leurs élèves. »

Non, nous instituteurs de l'un et de l'autre sexe, nous ne voulons pas supporter plus longtemps de semblables accusations imméritées et décourageantes. Notre tâche est pénible et ingrate, pourquoi nous la rendre plus pénible encore? Nous travaillons de toutes nos forces au bien-être de notre pays; comme récompense, nous sommes bafoués et dénigrés. C'est assez. Plus d'insultes à domicile! Un conseil est bon parfois, mais encore ne faut-il pas blesser en voulant conseiller, et cela au nom du saint évangile! »

**FRIBOURG. — Les directeurs cantonaux de l'instruction publique.** Une réunion des directeurs cantonaux de l'instruction publique aura lieu cette année à Fribourg, vers le milieu du mois de juillet. Les objets à l'ordre du jour sont les suivants: Atlas de géographie pour les écoles; participation à l'exposition de 1900 à Paris; organisation de conférences annuelles des directeurs cantonaux de l'instruction publique.

— **Réunion de la Société pédagogique.** La Société pédagogique fribourgeoise a eu sa réunion annuelle, le 2 juin, dans le gracieux et intéressant village de Guin. Deux jours auparavant, la société de musique de cette importante localité allemande fêtait glorieusement le centenaire de sa fondation. Et pour la circonstance, Guin avait non seulement construit une vaste cantine, mais il avait revêtu bien gentiment tous ses plus beaux atours. Partout flottaient les drapeaux et les oriflammes et des arcs de triomphe, de fort bon goût, se dressaient en plusieurs endroits!

A leur arrivée en gare, les membres de la Société pédagogique ont été gracieusement reçus par la fanfare de Guin. Immédiatement le cortège se forme et l'on se rend d'abord à l'église pendant que la musique joue, que le canon gronde et que les cloches font entendre leur joyeux carillon. Malgré le mauvais temps, plus de 250 membres prenaient part à cette fête scolaire.

La question mise à l'étude était ainsi conçue: *Quels moyens pratiques employez-vous aujourd'hui et comptez-vous employer à l'avenir, dans l'école et hors de l'école, pour combattre efficacement l'alcoolisme autour de vous?*

La plupart des instituteurs et des institutrices du canton avaient traité cette importante et grave question. De son côté, M. Brunisholz avait résumé, dans un excellent rapport général, les différents travaux du personnel enseignant fribourgeois. Les conclusions de ce rapport ont été longuement discutées dans cette assemblée, où figuraient trois membres du Conseil d'Etat, des préfets, des inspecteurs scolaires, des professeurs du collège et de l'école normale, des représentants du clergé, etc., etc.

Pendant le banquet, M. le président de la Société pédagogique fribourgeoise a offert au nom du corps enseignant, — à titre de bons et sympathiques souvenirs, — une montre en or à M<sup>me</sup> Ducry, institutrice à Villarepos (Lac), et cela pendant 50 ans. C'étaient là des noces pédagogiques, et ce n'était pas les

premières, car, — pas plus tard que l'année dernière, — on célébrait à Châtel-St-Denis la cinquantième année d'enseignement d'une autre régente, de M<sup>me</sup> Demierre, qui avait fonctionné pendant un demi-siècle à Estavayer-le-Lac. En 1894, l'*Educateur* rappelait aussi les noces d'or, célébrées à Romont et dans les mêmes circonstances, d'un vétéran de l'enseignement, de M. Corminbœuf, instituteur, à Belfaux.

Ces faits-là honorent le corps enseignant comme aussi les autorités supérieures qui savent conserver longtemps les bons instituteurs et les bonnes institutrices. Honneur à eux! A. P.

— **Gymnastique.** Le comité central de la Société fédérale organise cette année un cours de perfectionnement pour les instituteurs chargés de l'enseignement de la gymnastique.

Le programme de ce cours comprend l'étude théorique et pratique du nouveau manuel officiel de gymnastique scolaire élaboré par les soins du département militaire fédéral, lequel assure à chaque participant une allocation journalière de fr. 2. En outre, des démarches ont été faites auprès des autorités cantonales pour qu'elles consentent de leur côté à un subside au moins égal en faveur de chacun de leurs ressortissants.

Ce cours de perfectionnement aura lieu à Fribourg, du 11 au 30 juillet prochain; il est placé sous la direction de MM. Ad. Michel, maître de gymnastique au collège cantonal à Lausanne et Alb. Gelzer, maître de gymnastique à Lucerne.

Les instituteurs, les élèves d'une école normale ou d'un séminaire, les moniteurs et sous-moniteurs d'une section fédérale peuvent être admis à y participer; ils doivent en faire la demande par écrit, avant le 27 juin, à l'un des directeurs sus-mentionnés. M.

**JURA BERNOIS. — Synode libre de Porrentruy.** Les instituteurs et institutrices du district étaient réunis, le 28 mai à Porrentruy. M. Métille, instituteur à Cornol, a lu un rapport sur la question de l'unification des programmes et des moyens d'enseignement dans la Suisse romande. Les conclusions du rapport tendaient au rejet de l'unification des programmes, mais à l'acceptation de moyens d'enseignement uniformes pour les branches suivantes : histoire, géographie (en partie seulement), écriture, dessin et chant.

Ces conclusions ont été votées avec quelques légères modifications.

M. Fridelance, maître à l'école d'application, a présenté un compte rendu très intéressant de la dernière assemblée, des délégués de la société des instituteurs du canton.

Une conférence sur la guerre hispano-américaine faite par M. Zobrist, professeur, a clôturé la séance. Le corps enseignant a paru prendre un réel intérêt à l'exposé très lucide et très détaillé de l'honorable conférencier.

Un dîner modeste, mais fort bien servi par M<sup>me</sup> Fridez, a ensuite réuni à l'*Hôtel Suisse* une vingtaine d'instituteurs et d'institutrices.

Une nouvelle séance du synode libre aura probablement lieu à Charmoille vers fin juillet prochain.

— **Gustave Blanchard.** Cet ancien instituteur du val de Saint-Imier a été enlevé subitement à l'âge de 72 ans à sa famille et à ses amis. Avec lui s'en est allé une noble figure, un de ces hommes, malheureusement trop rares, d'un caractère modeste, franc et élevé.

G. Blanchard, était né à Malleray, le 20 avril 1826, et avait commencé sa carrière d'instituteur dans le canton de Neuchâtel. Breveté le 6 novembre 1848, il vint se fixer à la Ferrière où pendant quinze ans il a dirigé la classe supérieure. A une époque (1859-1874) où les chemins de fer n'avaient pas encore facilité les relations entre instituteurs, il avait réussi à grouper autour de lui



les collègues de la Montagne du Droit (Chaux d'Abel, Combe du Péluz, La Cibourg, Les Convers, Renan) pour s'occuper tous les samedis après-midi de sciences et de méthodologie. Sa famille grandissant et voulant mettre à même ses enfants de fréquenter l'école secondaire de Saint-Imier, il vint desservir le poste d'instituteur de Cormoret, mais là il paya d'une non-réélection les relations amicales qu'il entretenait avec le pasteur libéral de la paroisse. Il revint alors se fixer dans son village natal, où il est décédé le 15 mai.

G. Blanchard a honoré le corps enseignant. Son caractère droit et bon le faisait aimer de ses collègues et tous les vieux instituteurs du district de Courtelary lui ont conservé une chaude amitié. Comment en effet, ne pas aimer cet homme une fois qu'on avait noué des relations avec lui !

Après avoir quitté l'enseignement, il se voua à l'agriculture et s'occupa avec dévouement des questions publiques.

Gustave Blanchard a pu avoir des adversaires, mais non des ennemis; sa nature droite le faisait estimer de tous ceux qui l'approchaient; sa modestie n'était égalée que par sa bonté; il était d'un abord facile et celui qui avait recours à lui n'était jamais rebuté. Il avait su rester jeune en dépit des années. Dans l'intimité avec ses amis, comme ses causeries pétillaient d'esprit et quel soin il prenait d'éviter tout ce qui pouvait froisser ! Les heures passées en sa société étaient toujours trop courtes.

Gustave Blanchard avait bien compris la vie et sa carrière a été celle d'un homme utile et bon.

**SUISSE. — Subvention fédérale aux écoles primaires.** C'est le 15 avril 1898 que le Conseil d'Etat zurichois a remis au Conseil fédéral pour être soumis aux Chambres fédérales le projet de loi des directeurs cantonaux de l'instruction publique. L'*Educateur* a déjà publié le projet auquel se sont ralliés les gouvernements de Zurich, Berne, Lucerne, Glaris, Zoug, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzell-Ext., Appenzell-Int., Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Valais, Neuchâtel, Genève, soit 19 cantons ou demi-cantons. Les six gouvernements qui se sont prononcés contre le projet sont ceux de Uri, Schwytz, Obwald, Nidwald, Fribourg et Vaud. Il est certainement regrettable de voir deux gouvernements cantonaux romands dans les rangs de l'opposition, mais nous espérons que le corps enseignant suisse sera unanime à soutenir le principe des subventions. Ceux qui ont vu à l'Exposition nationale les progrès immenses de l'enseignement professionnel ont vu, peut-être comme nous, que ce qui manque le plus à notre école primaire nationale c'est l'argent. Et on sait qu'il faut prendre l'argent où il se trouve et l'eau où on la voit.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

**Guide Chaffard**, horaire des chemins de fer suisses avec les services des bateaux à vapeur et des postes. — Bienne, Société typographique, Schweizer & Cie. Prix : 40 centimes.

Cet excellent guide au format pratique en est à sa 44<sup>e</sup> année, c'est dire qu'il maintient sa bonne et ancienne réputation. Nous le recommandons donc à nos lecteurs.

---

Qu'est-ce qu'un plaisir qui peut rendre malheureux ou misérable ? C'est piège du diable. Chacun a droit au plaisir, mais il faut le trouver à des choses bonnes et honnêtes.

# PARTIE PRATIQUE

## I. LANGUE FRANÇAISE

### L'art de la lecture

(Orthographe simplifiée d'après les règles adoptées par la Société suisse de réforme orthographique.)

L'enseignement de la lecture laisse souvent à désirer, et la preuve, c'est qu'on rencontre très peu de *personnes* qui lisent bien.

Et cependant est-il rien de plus *délicieux* à entendre qu'un bon lecteur ?

Il marque chaque idée, chaque sentiment, chaque mot essentiel, par une accentuation *intelligente* ; l'auditeur comprend *immédiatement* et sans *effort* tout ce dont il lui est *donné connaissance*.

Il nous semble que le charme de la parole est intimement lié à la perfectibilité de notre nature : il relève l'*homme aus yeus* de ses semblables et à ses propres *yeus* ; nous ajouterons même qu'il n'est pas sans *effet* sur le *développement* moral et la civilisation des peuples.

LÉON FOUCART.

La première chose nécessaire pour bien lire, c'est de bien faire *soner* les *voyelles*, d'articuler *nêtement* les *consones* et de lier à propos les *syllabes* et les mots.

CHAMPEAU.

L'articulation doit être *nête*, claire, bien *frapée*, mais sans exagération, autrement *èle* devient lourde, dure, martelée et déchire l'oreille.

BAUTAIN.

L'accentuation est l'art de *doner* à chaque mot, à l'aide de la *vois* seule, une valeur relative à la place qu'il *ocupe* dans la phrase.

De ROOSMALEN.

L'art de lire à haute *vois* ou de réciter soit les compositions qu'on a faites, soit les ouvrages d'autrui, est le complément indispensable des études *littéraires*.

BARRAU.

---

### Dictée

#### 1<sup>o</sup> COURS INFÉRIEUR

##### Jeanne

Jeanne est laborieuse. Elle a aussi un excellent cœur. Mais un vilain défaut dépare souvent tout son petit être : Jeanne est boudeuse. Est-elle punie en classe ? Aussitôt elle montre du mécontentement. Et son maître est peu étonné de remarquer une moue disgracieuse, un regard en dessous, un maintien impoli chez sa petite élève. Qu'elle est laide à voir ainsi, Jeanne la boudeuse !

À la récréation, ses camarades l'évitent. Elles ne jouent pas avec elle. Jeanne est seule, mécontente de tout le monde, mécontente d'elle-même. Elle est malheureuse.

Epp.

---

#### 2<sup>o</sup> COURS MOYEN

##### L'arbre des voyageurs

Il paraît que l'on trouve dans l'île de Madagascar un arbre bien commode pour les voyageurs mourant de soif. Au reste, cet arbre s'appelle précisément « arbre des voyageurs ». Il a un aspect singulier, il n'a pas de branches. Ses feuilles, dont le nombre est généralement limité à vingt-quatre, sont attachées directement sur le tronc. S'il y en a peu, en revanche, elles ont de belles dimensions : 1 m 80 à 2 m 50 de longueur et 1 m à 1 m 80 de largeur. Or, à la

base de chacune d'elles se trouve une sorte d'urne renfermant environ un litre d'eau fraîche et pure. Chaque arbre constitue une petite source précieuse pour le passant; c'est une providence pour l'explorateur épuisé de fatigue et de soif. Vingt-quatre litres de bonne eau! On devrait bien essayer d'acclimater chez nous l'« arbre-source ».

D'après *Annales polit. et litt.*

### 3<sup>e</sup> COURS SUPÉRIEUR

Il y a quelque quarante ans, raconte un auteur véridique, qu'un beau navire, en route pour le Canada, fut jeté sur la côte de Terre-Neuve. Il avait pour capitaine un homme expérimenté, pour marins de vrais loups de mer, et cependant tous périrent dans les flots. La nouvelle du sinistre ne fut portée à terre que par des épaves, sur l'une desquelles étaient inscrits le nom et le lieu d'origine du navire. Bien des familles furent plongées dans le deuil par cette calamité. On s'étonnait que le capitaine se fût aventuré si près de cette côte dangereuse alors qu'un phare se trouvait là pour l'avertir.

Or, plusieurs années après cette catastrophe, le gardien de ce phare tomba malade. A l'approche de sa dernière heure, il fit appeler un homme honorable de ses amis, ayant, disait-il, à lui révéler un secret qu'il n'osait emporter avec lui dans la tombe. Il dit que pendant le cours de sa longue vie il avait fidèlement allumé le phare et surveillé ses feux. Jamais il n'avait manqué à son poste, à l'exception d'une seule nuit, la nuit néfaste, où, ayant trop bu, il s'était endormi, oubliant les risques et les périls que sa coupable négligence faisait courir à des multitudes de ses frères. Le lendemain matin, les débris épars que les vagues jetaient sur les rochers lui avaient révélé les conséquences fatales de sa folie. Ce souvenir et les remords qu'il éprouvait le tourmentaient et l'effrayaient; il ne pouvait mourir sans s'être débarrassé du poids de son terrible secret.

a) *Exercices préliminaires.* — 1. Lire le texte avant de le dicter. — 2. Demander ou donner l'explication des mots ou des locutions les plus difficiles. — 3. Faire rappeler, avec exemples à l'appui, les principales règles grammaticales à appliquer ici. — 4. Ecrire ou plutôt faire écrire au tableau noir les mots dont l'orthographe présente quelque difficulté.

b) *Remarques que l'on peut faire au cours de la dictée.* — Quel est le sens de *quelque* et à quelle espèce de mots appartient celui-ci? — Quel autre sens a-t-il encore? Qu'est-il alors? S'écrit-il toujours en un seul mot? Donnez des exemples. — Le sujet de *raconte*? — Un équivalent de *auteur*? — Le nom dont est formé *véridique*? — D'autres mots de la même famille? — Que forment les mots *raconte un, etc.*? — Quelle est la forme de cette proposition? — Formulez d'autres propositions du même genre. — Quelle règle y a-t-il à observer ici quant à la ponctuation?<sup>1)</sup> — Où se trouve le *Canada*? — Accord du participe *jeté*. — Qu'est-ce que c'est que *Terre-Neuve*? Sa situation. — Un dérivé de *marin*? — Pourquoi *de vrais loups*, et non *des vrais loups*? — Remplacez *flots, sinistre, épaves*, par d'autres expressions. — Analysez *desquelles*. — Le sujet de *étaient inscrits* et accord de ce dernier mot? — Un synonyme de *calamité*? — A quel mode est *se fût aventuré*? — Pourquoi? — Quel mode emploierait-on après *on s'étonnait de ce que*? — *Aventuré* est un synonyme de quel mot? — Accord de ce participe? — Qu'est-ce qu'est le mot *si* dans *si près* et qu'exprime-

<sup>1)</sup> Il va de soi qu'on ne dicte pas la ponctuation et que les élèves doivent la mettre eux-mêmes tout en justifiant l'emploi des signes dont ils font usage.

t-il ? Donnez un exemple où il soit employé dans un autre sens. — Un homonyme de *près* ? — Un synonyme de *phare* ? etc., etc

Chacun des mots de cette dictée pourrait donner lieu à quelque remarque utile. En procédant ainsi, on ne dictera sans doute qu'un fragment du morceau dans une leçon; peu importe; l'essentiel, c'est non pas que les élèves écrivent beaucoup, mais bien qu'ils s'habituent à réfléchir en écrivant. E. P.

## A propos de la langue et de la composition à l'école primaire

(Suite.)

Avec un fragment du livre du second degré *Le laboureur et ses enfants*, on pourrait dire :

- 1) Ce qu'est un laboureur.
- 2) Ce qu'est un bon laboureur.
- 3) Ce qu'est un mauvais laboureur.
- 4) Comparaison entre le bon et le mauvais cultivateur, etc.
- 5) Montrer par quelques développements que le travail est réellement un trésor.
- 6) Le laboureur est le premier et le plus nécessaire des ouvriers.
- 7) Ecrire une lettre où vous direz les raisons pour lesquelles vous préférez l'état de paysan à tout autre.
- 8) Ce que produit l'agriculture chez vous ou dans telle contrée.
- 9) Ce qu'il manque aux agriculteurs pour mieux s'en tirer.
- 10) Dites ce que vous pensez de ceci : est-il vrai que les paysans n'ont pas besoin de savoir lire, d'avoir de l'instruction ?
- 11) Le bien que les chemins de fer font aux agriculteurs.
- 12) Pourquoi les paysans donnent de bons soldats.
- 13) Qualités des paysans, leurs défauts.
- 14) La vie actuelle des paysans, etc., etc.

On voit aisément quelle mine riche d'idées nous avons dans nos ouvrages de lecture et le profit qu'on peut en tirer.

Nous donnons ci-après quelques sujets pouvant, ce nous semble, convenir au degré supérieur et au degré moyen. Ainsi une description de la plume, de la mouche ou du cochon sont des travaux faciles, où le second degré s'appliquera à développer les idées que chacun voit dans de tels sujets. Avec les plus grands élèves, on entrera dans quelques considérations plus relevées afin d'obtenir à peu près les idées que nous donnons plus loin, en considérant la plume comme instrument de labeur des savants, des lettrés, son rôle dans nos sociétés modernes.

Oui, avec les sujets les plus vulgaires en apparence, il y a moyen de trouver de fort belles choses; mais pour cela il faut payer de sa personne. Le maître doit avoir de la lecture, de l'acquis et ne pas craindre le travail. Pour apprendre aux autres à pétrir, il devient indispensable de remettre soi-même la main à la pâte, et je puis assurer qu'on en est joliment récompensé.

Que le maître montre comment on traite ces sujets-là en les traitant lui-même par écrit ou oralement. Du courage donc, crierons-nous aux jeunes collègues encore au pied de la montée, et qui seraient tentés d'en manquer, du courage et de la persévérance, car c'est avec ces deux choses seulement qu'on réussit !

Henri MONNIN, instituteur.

(A suivre.)

---

Une bonne parole dite à l'improviste a souvent un bien bon effet.

## II. SCIENCES NATURELLES

### Cours élémentaire de botanique

Première partie. — Anatomie et physiologie végétales

#### XIV

#### Mouvements, sommeil, anesthésie

Les plantes ont des mouvements tout comme les animaux. Elles prennent des positions différentes sous l'influence de la lumière, de la température, de l'état hygrométrique de l'air, sous l'influence même d'un simple contact.

On soigne dans tous les jardins botaniques une légumineuse annuelle originaire du Brésil : *la sensitive*. Cette petite plante est d'une sensibilité remarquable. Il suffit de la toucher, même le plus délicatement possible, pour qu'aussitôt elle abaisse et ferme ses feuilles.

Certaines fleurs, telles que le tournesol et l'héliotrope, se tournent vers le soleil. Quelques plantes privées de jour font un chemin considérable pour aller chercher la lumière. On a même observé des tubercules qui se déplacent d'une façon sensible. Le mouvement des feuilles a pour siège un renflement qui se trouve à la base du pétiole : le *renflement moteur*.

Observons les curieux mouvements des plantes grimpantes. Au contact d'un support, les pétioles de ces plantes ou leurs vrilles sont excités à l'enroulement. Certaines de ces plantes s'enroulent en hélice à droite (liseron, haricot), d'autres à gauche (chèvrefeuille, houblon), d'autres enfin, telles que la douce-amère, n'ont pas de préférence et vont indifféremment à droite ou à gauche. Les vrilles des pois, de la vigne, du gobaca, meurent, si elles ne trouvent pas un support ; pour que les vrilles s'enroulent en spirales, il faut qu'elles aient réussi à saisir un objet. Ce sont là des phénomènes très curieux et encore à peu près inexpliqués.

Bien curieux sont aussi les mouvements de certaines plantes dites *carnivores* : la drosera, par exemple. Les feuilles de cette plante portent de nombreux poils, renflés à l'extrémité et sécrétant un liquide visqueux. Si un insecte se pose sur une de ces feuilles, les poils se rabattent sur lui, l'enveloppent du liquide visqueux et la feuille s'enroule, emprisonnant l'insecte. L'animal est digéré par le suc acide sécrété par les poils. On ne retrouve sur le limbe de la feuille que des débris durs, tels que les élytres. Beaucoup de plantes semblent véritablement dormir. Au coucher du soleil, elles ferment leurs fleurs et ne les rouvrent que le lendemain matin. On peut observer bien facilement ce sommeil sur les feuilles du trèfle. D'autres plantes, pareilles aux oiseaux nocturnes, ouvrent seulement leurs fleurs à la tombée du jour : belle de nuit, onagre.

Enfin les plantes sont susceptibles, comme les animaux, d'être anesthésiées.

C'est le grand physiologiste Claude Bernard qui a fait cette découverte. Il raconte en ces termes l'expérience : « On a placé ici, séparément sous différentes cloches de verre, un oiseau, une souris, une grenouille et une sensitive. On introduit au-dessous de chacune de ces cloches une éponge imbibée d'éther. L'influence anesthésique ne tarde pas à se faire sentir ; elle suit la gradation des êtres. C'est l'oiseau, plus élevé en organisation, qui est le premier atteint ; il chancelle et il tombe insensible au bout de quatre à cinq minutes. C'est ensuite le tour de la souris ; après dix minutes on l'excite, on pince la patte ou la queue ; pas de mouvement. Elle est complètement insensible et ne réagit plus. La grenouille est paralysée plus tard. Enfin la sensitive reste la dernière. Ce n'est qu'au bout de vingt à vingt-cinq minutes que l'insensibilité commence à se manifester... Nous voyons que l'atouchement des folioles ne détermine plus leur abaissement, tandis que la même excitation produit une contraction immédiate des folioles sur une sensitive normale, placée à côté de la cloche. »

M<sup>me</sup> Henriette PERRIN-DUPORTAL.



### III. MATHÉMATIQUES

#### La revision des programmes de mathématiques dans le canton de Vaud

(Suite)

Une innovation qui tient à cœur à M. Maillard, consiste à accorder chemin faisant une petite place à l'*histoire de la science*. Il est certain qu'elle est fort mal connue et que chacun peut répéter avec M. Bertrand, le célèbre mathématicien :

« Combien ai-je vu d'étudiants qui, connaissant fort bien leur algèbre classique et n'ayant rien lu au delà, ignoraient les noms d'Euler et de Bernouilli, et mettaient sur le même plan Newton et Bezout, Descartes et Budan, Cauchy et Sarrus. »

L'auteur du rapport dit, lui aussi, avec autant de raison :

« Que se passe-t-il aujourd'hui ? Nos élèves apprennent les chroniques des Assyriens, des Egyptiens, des Mèdes, des Perses, des Hébreux; ils savent les hauts faits des rois et des guerriers fameux du moyen-âge et des temps modernes; même, ferrés en histoire contemporaine, ils connaissent fort bien l'astucieux Li-Hung-Chang, et Chulalongkorn, roi de Siam, et Ménélick, le bon négus. En revanche, ils ignorent ce que représentent les noms de Thalès, Pythagore, Platon, Euclide, Archimède, Diophante, — de Copernic, Viète, Kepler, Descartes, Pascal, Newton, Laplace, Gauss, — pour ne citer, presque au hasard, que quelques-uns des plus illustres. Et pourtant, ces génies sont immortels; et la force civilisatrice qui se dégage encore de leurs œuvres est incalculable ! A l'égard de ces pères de la science, nous faisons donc preuve d'injustice et d'ingratitude. — Qu'on nous comprenne bien : il ne s'agit pas de créer, dans nos classes secondaires, un nouveau cours, non; mais, en démontrant telle ou telle propriété fondamentale, on citerait au moins le nom et l'histoire de celui qui l'a découverte. Sans dédaigner l'anecdote familière, on pourrait, en comparant les conceptions anciennes aux idées actuelles, montrer aux élèves l'évolution des méthodes, et leur faire ainsi toucher du doigt les progrès réalisés. »

Le maître qui s'attachera à combler, en ce qui le concerne, la lacune que nous signalons, en sera récompensé par l'attention soutenue, par la joie visible de ses élèves. Tout en délassant les esprits, il rendra les leçons plus vivantes. et augmentera encore la valeur éducative de son enseignement. »

Il n'est plus douteux qu'ainsi les leçons de mathématiques gagneraient en attraction ce qu'elles pourraient perdre en austérité. On ne peut donc qu'approuver ces conseils que l'auteur mit en pratique, avant de les présenter sous cette forme, dans les discrètes notes qui accompagnent son *Cours de géométrie*.<sup>1)</sup>

Nous terminons ici cette étude rapide du rapport de M. Maillard. Peut-être, en dehors de tout autre résultat, la lecture de ces lignes aura-t-elle celui d'appeler l'attention des professionnels sur cette grosse question de l'enseignement des mathématiques à l'ordre du jour dans le canton de Vaud. Il n'est pas trop des réflexions et des avis de tous pour la résoudre au mieux des intérêts qui sont ici engagés.

X.

---

La paix édifie, la discorde démolit.

Aller trop vite en besogne ne sert de rien.

Quand on connaît trop peu son affaire on ne l'empoigne pas par le bon bout.

Plus un jeune homme a à endurer, mieux cela vaut pour lui.

La pomme ne tombe pas loin du tronc.

---

<sup>1)</sup> Un volume, chez Attinger, Neuchâtel.

## V. DIVERS

### Genre d'occupation à donner aux élèves

(Voir *Educateur* du 1<sup>er</sup> mai, page 144.)

#### I.

- 1<sup>o</sup> Quand vivait Rodolphe de Habsbourg? Que devint-il?
- 2<sup>o</sup> Qui fonda Berne et quand cette fondation eut-elle lieu?
- 3<sup>o</sup> Quelle religion ont les Arabes?
- 4<sup>o</sup> Le fondateur du mahométisme. Quand vivait-il?
- 5<sup>o</sup> Pendant la domination romaine, quel événement eut lieu dans notre pays?
- 6<sup>o</sup> Qui envoya les baillis aux Waldstätten? Quand était-ce?
- 7<sup>o</sup> Que se passa-t-il de mémorable chez nous en 1315?
- 8<sup>o</sup> Quel est le plus grand événement arrivé en Suisse au XVI<sup>me</sup> siècle?
- 9<sup>o</sup> Quand, nous autres Jurassiens, avons-nous été Français?
- 10<sup>o</sup> Donnez le nom de trois réformateurs.

#### II.

- 1<sup>o</sup> Que se passa-t-il au Grauholz et à Neuenegg en 1798?
- 2<sup>o</sup> Pourquoi la France envahit-elle la Suisse à la fin du siècle dernier?
- 3<sup>o</sup> Quelles sont les conséquences de cette invasion?
- 4<sup>o</sup> Qui a été victorieux au Morgarten en 1315 et quelle fut la cause de cette guerre?
- 5<sup>o</sup> Nommez deux princes autrichiens avec lesquels la Suisse a eu querelle.
- 6<sup>o</sup> Des batailles livrées contre les Bourguignons.
- 7<sup>o</sup> Dans l'ancien temps, qu'entendait-on par la noblesse, un roturier, un vilain, un vassal, un suzerain?
- 8<sup>o</sup> Que faut-il entendre par féodalité?
- 9<sup>o</sup> Localités fondées par des ermites.
- 10<sup>o</sup> Quand eurent lieu les émigrations des peuples barbares? Nommez quelques-uns de ces peuples-là.

#### III.

- 1<sup>o</sup> Où est Laupen? Qui s'y est battu au commencement du XVI<sup>me</sup> siècle?
- 2<sup>o</sup> Qu'est-ce qu'un musée?
- 3<sup>o</sup> Qui était Arnold de Winkelried et par quoi s'est-il distingué?
- 4<sup>o</sup> A quels peuples l'Helvétie fut-elle autrefois soumise?
- 5<sup>o</sup> Combien dura la domination romaine sur notre pays?
- 6<sup>o</sup> Nommez des villes romaines en Helvétie.
- 7<sup>o</sup> Deux généraux romains ayant combattu les émigrations des Helvètes.
- 8<sup>o</sup> Qu'était-ce que la Gaule?
- 9<sup>o</sup> Nommez des hommes distingués du Jura, de la Suisse.
- 10<sup>o</sup> Quand notre petit pays forma-t-il une principauté?

#### IV.

- 1<sup>o</sup> Que faisaient les premiers ermites?
- 2<sup>o</sup> Qu'est-ce qu'une légende?
- 3<sup>o</sup> Où était autrefois le duché de Bourgogne? D'autres duchés voisins de la Suisse?
- 4<sup>o</sup> Qu'était-ce autrefois que la Diète?
- 5<sup>o</sup> Qui fut Charlemagne? A cause de quoi en parle-t-on dans les écoles?
- 6<sup>o</sup> Contre qui fut livrée la bataille de Sempach? A cause de quoi?
- 7<sup>o</sup> Le plus grand événement du siècle dernier.
- 8<sup>o</sup> Nommez de grandes découvertes ayant eu une influence considérable sur le sort du peuple.
- 9<sup>o</sup> Quand vivait Napoléon I<sup>er</sup> et que savez-vous de lui?
- 10<sup>o</sup> Quelle bataille mit fin aux guerres de Souabe?

H. M.

# XIV<sup>e</sup> Congrès scolaire de la Suisse romande

## à Bienne

les 17, 18, 19 juillet 1898

---

### PROGRAMME GÉNÉRAL

#### *Dimanche 17 juillet*

*Dès 3 heures* : Réception des participants.

**Distribution des billets de logement, cartes, insignes, etc., à la Tonhalle.**

Des membres de la commission de réception, portant une rosette blanche, se trouveront à la gare. Ils accompagneront MM. les invités et sociétaires à la **Tonhalle**, et de là à l'adresse des billets de logement.

Un **bureau de renseignements** sera établi à la Tonhalle, pendant toute la durée du congrès. Ce bureau délivrera des cartes de fête, insignes, billets de logement, etc., aux personnes qui n'auront pu s'annoncer à temps.

*A 5 heures* : **Séance du Comité central à la Tonhalle.**

#### *Ordre du jour :*

- a) Rapport du Comité directeur;
- b) Rapport de la rédaction de l'*Educateur*;
- c) Rapport financier;
- d) Revision des statuts;
- e) Questions diverses;
- f) Propositions individuelles.

**5 Uhr: Delegiertenversammlung des «Schweizerischen Lehrervereins» in der Tonhalle.**

#### *Traktanden :*

1. Gesetzliche Sorge für die Erziehung Schwachsinniger und Ausbildung der Lehrkräfte für diese Kinder.
2. Nahrung der Lehrerwaisenkasse.
3. Geschäftliches.

*8 heures* : Soirée familière à la Tonhalle.

## **Lundi 18 juillet**

*De 7 à 9 heures.* — **Distribution des billets de logements**, cartes, insignes, etc., à la Tonhalle.

*De 7 à 9 h.* — Conférences :

a) à l'Aula de l'école secondaire des jeunes filles :

**Fouilles faites dans les lacs de Bienne et de Neuchâtel**, puis visite aux collections lacustres du Musée Schwab. (M. le **Dr Gross**, de Neuveville);

b) au collège primaire des filles (Quai du Haut) :

**L'induction** (induction transformée, générateurs et moteurs à courants polyphasés, etc.) (M. le **Prof. Guinand**, de Bienne).

*A 9 h.* — **1<sup>re</sup> assemblée générale**, au Temple protestant.

### *Ordre du jour :*

a) **Cantique suisse** (*Chants du soldat*, n° 1), exécuté par l'assemblée, avec accompagnement d'orgues. Direction : M. F. Bœgli.<sup>1)</sup>

b) **Discours d'ouverture** : M. le **Dr A. Gobat**, directeur de l'instruction publique du canton de Berne, président honoraire.

c) **Discussion sur les deux questions à l'étude.**

I. Etablissement d'un programme minimum pour les écoles primaires de la Suisse romande et, autant que possible, unification des moyens d'enseignement.

1<sup>o</sup> Est-il possible et utile d'établir un programme (plan d'études) minimum pour les écoles de la Suisse romande ?

2<sup>o</sup> Dans quelles limites ce programme devrait-il être établi pour tenir compte des législations cantonales et des circonstances locales ?

3<sup>o</sup> Pour quelles branches pourrait-on unifier les moyens d'enseignement généraux et individuels ?

**Rapporteur général** : M. **Louis Grosgrin**, instituteur à Genève.

II. **Divergences dans l'application de la loi militaire aux instituteurs.**

1<sup>o</sup> Comment la loi militaire est-elle appliquée actuellement surtout en ce qui concerne :

a) Les dispenses et le remplacement de l'instituteur appelé à faire une école de recrues ou un cours de répétition.

b) L'accès de l'instituteur aux grades de sous-officier et d'officier ?

2<sup>o</sup> L'instituteur doit-il, quant à l'avancement, être mis sur le même pied que les autres citoyens, ou faut-il lui réserver le rôle de maître de gymnastique dans l'instruction militaire préparatoire ?

3<sup>o</sup> Comment, dans l'application des articles de la loi militaire, pourrait-on concilier les intérêts de l'armée, de l'école et de l'instituteur ?

**Rapporteur général** : M. **Fr. Oberson**, inspecteur scolaire, à Bulle.

<sup>1)</sup> Prière de se munir des *Chants du soldat*.

10 Uhr. — **Versammlung des « Schweizer. Lehrervereins »**, im Rat-hausaal (Burg).

*Traktanden*: a) **Eröffnungsrede** des Herrn Grossrat **Tanner**.

b) **Die Stellung des Lehrers** (Lehrerbildung, Besoldung, korporative Rechte, Stellung im Staat, Militärdienst, Gesetzgebung, etc.).

**Referent**: Hr. **Fr. Fritsch**, Präsident des Schweizer. Lehrervereins.

*A* 1 h. — Banquet à la Tonhalle.

3—6 h. — Visite au Technicum et aux établissements industriels (ateliers de réparations du J.-S., tréfilerie de Boujean, ateliers Chappuis & Wolf, Nidau etc.).

*A* 8 h. — Soirée familière et productions artistiques à la Tonhalle.

### **Mardi 19 juillet**

De 7 à 9 h. — Conférences :

a) à l'Aula de l'école secondaire des jeunes filles :

**Sur les moyens de déterminer la fatigue cérébrale à l'école** (M. le **Prof. Girard**, de Berne);

b) dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville :

**Orographie** (relations de la géographie physique avec la structure du sol — base de la géologie) (M. le **Prof. Rollier**, Neuchâtel).

9—10 h. — Réunion des sections cantonales dans le bâtiment de l'Ecole secondaire des jeunes filles, pour la présentation des membres du nouveau Comité central et autres décisions éventuelles.

*A* 10 h. — 2<sup>de</sup> **assemblée générale** au Temple protestant.

#### *Ordre du jour* :

a) Exécution du chœur : **Dieu et patrie** (*Chants du soldat*, n° 17).

b) Revision des statuts de la Société pédagogique romande.

c) Rapport sur la marche de la Société pendant les années 1897 et 1898 : M. A. Gylam, inspecteur, président.

d) Rapports sur la marche du journal : MM. H. Gobat, rédacteur en chef et E. Péquegnat, rédacteur de la partie pratique.

e) Rapport financier : M. A. Baumgartner, gérant ; rapport de la commission de vérification.

f) Choix du lieu du prochain congrès.

g) Nominations prévues par les statuts ;

h) Propositions diverses du Comité central.

i) Propositions diverses du Comité directeur.

j) Propositions individuelles.

*A* 1 h. — Banquet à la Tonhalle.

3 h. — Excursion à Macolin, à Evilard et aux Gorges de la Suze.

8 h. — Soirée familière. — Productions artistiques.

Clôture officielle du congrès.



## **Insignes**

1<sup>o</sup> **Président d'honneur, président du congrès et rédacteur de l'Éducateur** : rosette et rubans rouges et noirs, franges or.

2<sup>o</sup> **Membres de la Société** : ruban blanc avec inscription.

3<sup>o</sup> **Invités** : rosette blanche à bouton rouge et rub. blanc, frg<sup>es</sup> or.

4<sup>o</sup> **Comité central** : rosette et rubans aux couleurs fédérales, franges argent.

5<sup>o</sup> **Comité directeur** : rosette et rubans aux couleurs cantonales (rouge et noir), franges argent.

6<sup>o</sup> **Comité de réception** : rosette et rubans blancs.

7<sup>o</sup> » **des finances** : rosette et rubans jaunes.

8<sup>o</sup> » **des décors** : rosette et rubans verts.

9<sup>o</sup> » **des vivres et liquides** : rosette et rubans violets.

10<sup>o</sup> » **des logements** : rosette et rubans rouges.

11<sup>o</sup> » **de musique et récréations** : rosette et rubans roses.

12<sup>o</sup> » **des conférences** : rosette et rubans bleu et blanc.

*Présidents : franges or. — Vice-présidents : franges argent.*

Des cadets portant le ruban blanc et rouge, seront à la disposition des congressistes pour renseignements et commissions.

### **Membres du Comité directeur de la Société pédagogique de la Suisse romande**

MM. Dr A. GOBAT, conseiller d'Etat, président honoraire ;

A. GYLAM, inspecteur scolaire, président ;

F. BUECHE, maître secondaire, vice-président ;

H. GOBAT, inspecteur scolaire, rédacteur en chef ;

E. PÉQUEGNAT, directeur, rédacteur de la partie pratique ;

A. BAUMGARTNER, instituteur, gérant ;

E. GERMIQUET, instituteur, secrétaire ;

E. PRÊTRE, maître secondaire ;

Fr. BÆGLI, maître secondaire.

### **Comité d'organisation**

MM. A. GYLAM, inspecteur, président du congrès ;

Fr. REYMOND, député (réception) ;

A. BAUMGARTNER, instituteur (finances) ;

H. TANNER, député (décors) ;

A. GIAUQUE, négociant (vivres et liquides) ;

C. SCHWEIZER, imprimeur (logements) ;

L. KRAMER, député (musique et récréation) ;

F. BUECHE, maître secondaire (conférences).

et les autres membres du comité directeur.

### **Carte de fête**

Le prix de la carte de fête est de fr. 8. — Cette carte donne droit : 1<sup>o</sup> à l'insigne ; 2<sup>o</sup> au banquet du 18 et à celui du 19 juillet ; 3<sup>o</sup> aux conférences et concerts organisés par la société ; 4<sup>o</sup> au logement gratuit, pour les sociétaires qui auront annoncé leur participation à la fête avant le 1<sup>er</sup> juillet ; 5<sup>o</sup> à la réduction d'usage accordée par les compagnies suisses de chemins de fer aux porteurs de la carte de légitimation ; 6<sup>o</sup> elle donne enfin le droit de visiter gratuitement le Musée Schwab, les ateliers du J.-S., les ateliers Chappuis & Wolf, à Nidau et la tréfilerie de Boujean.

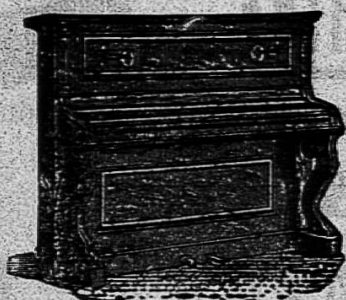
La carte de fr. 5. 50 est destinée plus spécialement aux sociétaires qui prendront part aux travaux du congrès le **lundi 18 Juillet seulement**.

FONDÉ 1807

**HUG FRÈRES & C<sup>IE</sup>, ZURICH**

FONDÉ 1807

Magasin de musique, vente et abonnement



**Pianos** de construction solide, châssis en fer, haut. 126 cm., excellent mod. suisse, à 7 octaves fr. 675

**Pianettino** de 5 octaves fr. 375.

**Piano d'étude** de 6 octaves fr. 550.

Pianos des meilleurs facteurs de la Suisse et de l'étranger.

**HARMONIUMS** américains et allemands, pour la famille, l'église et l'école, depuis 110 fr.

VENTE — LOCATION — AMORTISSEMENT

**VIOLONS** pr séminaires, régents et élèves, avec archet, boîte, cordes, etc.

Tous les instruments et accessoires de musique.

Zither-harpes, instruments à manivelles, boîtes à musique, etc.

Conditions spéciales pr Instituteurs, etc.



Accords. — Réparations.

Encres indélébiles en 24 couleurs

Encre de Chine liquide

essayées et recommandées par MM. les professeurs, architectes, etc.

Encre pour écoles et administrations fabriquées par

Schmuziger & Co., Aarau

Se vendent dans toutes les papeteries

→ 3 premiers prix ←

**PLUS DE DARTREUX**

Guérison certaine de DARTRES, même anciennes, obtenue par l'emploi de la

**CRÈME ANTI-DARTRE**

de Jean Koller, méd.-dentiste, Lindenhof, Hérissau

Contre dartres sèches, fr. 3.—le flac.

Contre dartres humides, » 3.25 »

NOTA. — Commander directement à l'inventeur, en lui indiquant s'il s'agit de dartres sèches ou humides.

32

ANÉMIE

**PILULES D<sup>r</sup> BLAUD**

CHLOROSE

CONTRE

**LES PÂLES COULEURS** (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de 50 ans par la plupart des médecins français et étrangers.

Les **VERITABLES PILULES BLAUD** se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci contre :

A. SCIORELLI, 2, Place des Vosges, Paris.

**BLAUD**



Fondée en 1843



Fondée en 1843



# PLUMES A ÉCRIRE



à bon marché, mais de sortes des plus utilisables, fines et extra-fines, en qualités reconnues excellentes, de la maison

## Carl KUHN & Co.,

37, Marienstrasse, 37

### STUTTGART

Sur demande, prix-courants et échantillons gratuits et franco à la disposition de MM. les instituteurs.

87

En dépôt dans toutes les papeteries importantes

(Stg. à 2590)

L'INUSABLE



Une grande nouveauté dans le domaine des inventions utiles c'est incontestablement l'élégant **Porte-monnaie en cuir souple**

sans couture, avec fermoir hermétique et incassable, 2 fr. 50 franco. 58

A. Joannot-Perret, fabricant à Faoug (Vand).  
Accepterait des agents.

## UNION ARTISTIQUE

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, 20  
GENÈVE

Fabrique d'instruments de musique cuivre et bois

Réparations soignées de tous instruments quelle qu'en soit la provenance

*Exposit. nat. suisse Genève 1896 3 diplômes*

*Méd. d'arg. pour les instruments de musique*

*Médaille de bronze, la plus haute récompense*  
*décernée aux éditions musicales*

### MAISON D'ÉDITION

Musique pour fanfares et harmonies, sociétés chorales, orchestres et pour instruments seuls avec ou sans piano. Spécialité, cordes harmoniques Gualaccini.

En magasin les collections complètes des éditeurs en vogue, collections constamment renouvelées et complétées de toutes les nouveautés. Envoi à l'examen.

*Catalogues gratuits et franco.*

## L'AVENIR MUSICAL

Rédacteur en chef: Professeur Charles Romieux.

Publication mensuelle, gratuite pour les clients de l'Union artistique.

Abonnement annuel: Fr. 3. 50, remboursable en musique au choix du client.

*L'Avenir Musical*, créé à l'usage des sociétés, est le premier organe de ce genre paru dans la Suisse romande. 45

Rédaction et administration:

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, GENEVE

## Où irons-nous dimanche? 102 Nous irons à Morat.

Ville à arcades et remparts, musée historique, obélisque, vue des Alpes et du Jura, bains du lac, promenades en bateau et chaloupe à naphlé. (H 1814 F)

## L'IMPRIMERIE

# C. SCHWEIZER & Co.

A BIENNE

se charge de l'impression de  
**Volumes, Brochures, Thèses, Poésies, Circulaires, Rapports, Cartes de fiançailles et de visite, Menus, Entêtes de lettres, Registres, Livres à souches, Enveloppes, Programmes, Affiches, etc., etc.**

*Atelier de reliure et elieherie*

# TIMBRES CAOUTCHOUC

## CLICHÉS

d'après les procédés les plus modernes  
**Poinçons, marques à feu, cachets à cire**

### PLAQUES DE PORTES

GRAVÉES ET ÉMAILLÉES

## IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & Co.,

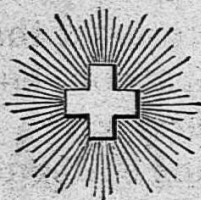
BIENNE



DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIV<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 13



BIENNE

1<sup>er</sup> Juillet 1898

# L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

*Direction du journal :*

M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire  
DELÉMONT

*Gérance :*

M. A. BAUMGARTNER, Instituteur  
BIENNE

*Rédaction de la partie pratique :*

M. E. PÉQUEGNAT, Directeur de l'Ecole secondaire, DELÉMONT

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à

M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

**Comité central.** — GENÈVE : MM. W. Rosier, prof.; Louis Favre, Baatard, inst. à Genève; Ch. Thorens, inst., à Lancy. — VAUD : MM. F. Cornamusaz, inst. à Trey; F. Guex, directeur des Ecoles normales; Gagnaux, syndic de Lausanne; Henchoz, adjoint au Département; Dériaz, inst., à Dizy; Rochat, inst., à Yverdon. — NEUCHÂTEL : MM. L. Latour, inspecteur, à Corcelles; Clerc, directeur, La Chaux-de-Fonds; Grandjean, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. Léon Genoud, directeur. — JURA BERNOIS : MM. Mercerat, inst., à Sonvillier; H. Duvoisin, directeur, à Delémont; Schaller, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : Fr. Fritsch, maître second., à Neumünster-Zurich.

**Comité directeur.** — MM. Dr. A. Gobat, conseiller d'Etat, président honoraire. — A. Gylam, inspecteur, président. — F. Bueche, vice-président. — H. Gobat, rédacteur en chef. — A. Baumgartner, gérant. — E. Germiquet, secrétaire. — E. Péquegnat, H. Prêtre et F. Bægli, membres adjoints.

*La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.*

**Prix de l'abonnement : 5 fr.**  
(Union postale, le port en sus)

**Prix des annonces :**  
20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

*Pour les annonces, s'adresser directement à*  
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & C<sup>ie</sup>, A BIENNE



# CONGRÈS SCOLAIRE

Les membres de la Société pédagogique qui ont l'intention de participer au Congrès sont **instamment priés** de s'annoncer au comité d'organisation en se servant de la **carte** annexée au n° 12 de *l'Educateur*.

**Nous espérons que nos collègues de la Suisse romande feront leur possible pour faciliter la tâche des divers comités chargés de l'organisation du Congrès.**

**Dernier délai: 4 juillet.**

Bienne, 28 juin 1898.

**Comité directeur.**

---

## AGENDA DES ÉCOLES

---

Le comité directeur rappelle aux institutrices et aux instituteurs romands la publication de *l'Agenda des Ecoles* pour 1899. Les bénéfices de cette publication sont destinés à la caisse de secours de la Société pédagogique romande. Que nos collègues travaillent dès maintenant à assurer pour l'année prochaine le succès de notre

### AGENDA DES ÉCOLES

---

Département de l'Instruction publique

du canton de Vaud

**Ecoles Industrielle et commerciale à Lausanne**

---

A partir du 1er juillet prochain le Conseil d'Etat procédera à la nomination d'un directeur des Ecoles industrielle et commerciale.

**Traitement:** 5000 fr. pour 10 heures de leçons par semaine et la direction des écoles précitées. (O. 982 L) 104

Les inscriptions sont reçues au Département de l'instruction publique et des cultes. (Service des cultes.)

---

**Ch. Eggimann & Co., libraires-éditeurs, Genève**

---

**A. CORBAZ.** — Exercices et problèmes d'arithmétique. 3 séries.

1<sup>re</sup> série: Elève 70 cent., Maître fr. 1. —

2<sup>me</sup> " " 90 " " " 1. 40

3<sup>me</sup> " " fr. 1. 20 " " 1. 80

**A. CORBAZ.** — Calcul oral. 1<sup>re</sup> série: 60 cent., 2<sup>me</sup> série: 80 cent.,  
3<sup>me</sup> série: 90 cent.

**A. LESCAZE.** — Manuel élémentaire de langue allemande.

1<sup>re</sup> partie fr. 1. 50, 2<sup>me</sup> partie fr. 2. 25.

**A. LESCAZE.** — Premières leçons d'Allemand. 60 cent.

Envoi sur demande de notre catalogue d'ouvrages d'occasions.